

Procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 20 juin 2016, à 19h04, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

PRÉSENTS :

Mme Doris Lavoie,	Mairesse
M. Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M. Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme Éliane Champigny, conseillère	district # 3
M. Tony Côté, conseiller	district # 4
M. Marc Richard, conseiller	district # 5
M. Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. René Perron, directeur général
Mme Kathy Fortin, directrice générale adjointe

1. PÉRIODE D'INTROSPECTION
2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM

À 19h04, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

3. ADMINISTRATION

3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5059-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour en ajoutant les points suivants :

- 4.F. Demande d'autorisation PIIA - 637,rue Villeneuve
- 4.G. Camp de jour - Embauche d'animateurs supplémentaires
- 4.H. Camping municipal - Travaux additionnels

ORDRE DU JOUR

1. Période d'introspection
2. Mot de bienvenue de la mairesse et constat du quorum
3. Administration
 - 3.A. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolution
 - 4.A. Lettre d'affaires Digicom
 - 4.B. Pourcentage de remise pour les domaines
 - 4.C. Corporation Hébert Village Historique - Maison du Vélo
 - 4.D. Offre de services MégaBuro - Remplacements des photocopieurs
 - 4.E. Mandat pour l'investigation des puits des rangs St-André et St-Isidore
5. Liste des comptes

6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

4. RÉSOLUTIONS

4.A. LETTRE D'AFFAIRES DIGICOM

CONSIDÉRANT QUE le 7 juin dernier, le représentant de l'entreprise DIGICOM a présenté son projet aux membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le projet est pertinent pour l'amélioration de la desserte des télécommunications sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal sont d'avis que la construction de cette tour peut causer des ennuis au propriétaire du chalet voisin;

CONSIDÉRANT QUE cette tour sera construite sur un terrain qui n'appartient pas à l'entreprise;

5060-2016

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que l'on délivre une lettre d'appui à ce projet, seulement si l'entreprise DIGICOM démontre par écrit qu'elle a consulté le propriétaire du chalet voisin et qu'elle possède une procuration du propriétaire du terrain où sera construite cette tour de télécommunication.

4.B. POURCENTAGE DE REMISE POUR LES DOMAINES

CONSIDÉRANT la résolution 5033-2016 relative au paiement de l'aide financière 2016 aux associations de villégiature;

CONSIDÉRANT la demande des représentants de la Coalition des domaines de villégiature relativement à l'indexation du pourcentage de remise à être versé, soit de l'établir au pourcentage en tenant compte des 2 décimales suivant le taux calculé.

5061-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le déboursé relatif à une aide financière pour l'année 2016 de 15,17 % pour l'entretien de leurs chemins respectifs le tout en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

D'autoriser le déboursé relatif à une aide financière de 10 % à l'association des chalets du Chemin Landry.

4.C. CORPORATION HÉBERT VILLAGE HISTORIQUE - MAISON DU VÉLO

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Hébert Village Historique (CHVH) n'a présentement aucun membre de son conseil d'administration nommé par le Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE du fait que plus de 50 % de son budget provient de la Municipalité, cet organisme fait donc partie intégrante du périmètre comptable de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal désirent obtenir, pour les années subséquentes un plan d'action du CHVH et des statistiques de fréquentation du lieu d'accueil touristique;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal désirent pouvoir nommer un élu au conseil d'administration de l'organisme;

5062-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Tony Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder un employé étudiant pour les huit semaines d'ouverture de cet accueil touristique, à l'été 2016. De demander également qu'un conseiller siège sur le conseil d'administration du CHVH.

4.D. OFFRE DE SERVICES MÉGABURO - REMPLACEMENT DES PHOTOCOPIEURS

CONSIDÉRANT les problèmes récurrents d'impression;

CONSIDÉRANT l'analyse comparative et l'offre de services présentées par la compagnie Mégaburo relativement à la dotation d'un appareil multifonctions Canon Solution 2017;

5063-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le remplacement des photocopieurs Canon C5045 et Canon 6055 par un appareil Canon Solution 2017 chez Mégaburo. Il n'y a aucun déboursé pour ce remplacement. Le contrat de service pour les impressions en noir et blanc ainsi qu'en couleur est valide jusqu'au 1^{er} octobre 2022.

4.E. MANDAT POUR L'INVESTIGATION DES PUIXS DES RANGS ST-ANDRÉ ET ST-ISIDORE

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

4.F. DEMANDE D'AUTORISATION PIIA - 637, RUE VILLENEUVE

CONSIDÉRANT QUE la propriété est régie par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire souhaite modifier la couleur de sa résidence;

CONSIDÉRANT QU'il répond aux objectifs du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

5064-2016

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne et appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le propriétaire à peindre la résidence du 637, rue Villeneuve selon la couleur proposée, soit jaune ocre (gâteau des anges de la marque Beauti-Tone) pour les murs.

4.G. CAMP DE JOUR - EMBAUCHE D'ANIMATEURS SUPPLÉMENTAIRES

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions du camp de jour estival se sont terminées le vendredi 10 juin 2016;

CONSIDÉRANT l'accroissement important des inscriptions 2016;

CONSIDÉRANT QUE dans le budget 2016, les revenus prévus du camp de jour sont estimés à 11 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2016 les revenus du camp de jour s'élèvent à 19 900 \$;

CONSIDÉRANT le surplus de revenus réels de 8 900 \$ et le ratio animateur / enfants à respecter;

5065-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'embauche de 2 animateurs supplémentaires pour un montant de 4 500 \$ réparti comme suit :

1. Une personne pour un maximum de 30 heures par semaine pour un montant de 2700 \$
2. Une personne pour un maximum de 20 heures par semaine pour un montant de 1 800 \$

4.H. CAMPING MUNICIPAL - TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES

CONSIDÉRANT QU'il reste un solde de 5 364 \$ non utilisé sur l'emprunt 469-2015 servant à rénover le pavillon d'accueil;

CONSIDÉRANT QUE le haut-parleur extérieur du camping Lac-Vert est défectueux;

CONSIDÉRANT la proposition de service obtenue de SonXPlus;

CONSIDÉRANT QUE le camping Lac-Vert utilise le tracteur à pelouse du Mont Lac-Vert et qu'il faut un endroit pour l'entreposer;

CONSIDÉRANT la proposition de service obtenue de Fenêtre Côté;

5066-2016

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat d'un haut-parleur au pavillon d'accueil du camping municipal chez SonXPlus tel que décrit sur le bordereau de soumission au coût de 920,96 \$ plus taxes.

D'octroyer également le contrat à Fenêtre Côté pour changer la porte du sous-sol du pavillon d'accueil du camping Lac-Vert, tel que décrit sur le bordereau de soumission au coût de 1 125,65 \$ plus les taxes.

5. LISTE DES COMPTES

5067-2016

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité, pour une somme de 258 527,18 \$ et du fonds de roulement, pour une somme de 6 399,34 \$.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever l'assemblée, à 19h58.

MME DORIS LAVOIE
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. EN ÉTUDES RÉGIONALES
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER